

## Accord cadre Experts-comptables / Pôle Emploi



Dans le cadre du plan national de mobilisation pour l'emploi, Claude BALAND, préfet de Région ; Gérard MUTELET, directeur régional du Pôle Emploi, et Catherine DUMONT, présidente régionale de l'Ordre des experts-comptables de la région de Montpellier, ont signé, le 12 juillet dernier, un accord cadre régional de partenariat sur l'emploi, ce qui est une première nationale. Les experts-comptables, au nombre de 900 dans la région, quotidiennement en contact avec les entreprises, constituent un réseau privilégié pour informer et guider les chefs d'entreprise dans l'utilisation des mesures pour l'emploi. Cet accord entre les 3 signataires est nécessaire pour notre région, dont l'un des paradoxes est d'avoir un dynamisme entrepreneurial très important et en même temps un taux de chômage particulièrement élevé. En effet, les 3 services mis à la disposition des experts-comptables par l'Etat (DIRECCTE) et le POLE EMPLOI ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre des mesures pour l'emploi par les entrepreneurs régionaux :

- un espace documentaire partagé,
- des réponses rapides sur les demandes d'informations par la mise en place d'un réseau de correspondants dédié,
- le règlement en commun des difficultés rencontrées.

Ainsi, les experts-comptables confirment pleinement leur rôle d'intérêt général en devenant des intermédiaires incontournables des chefs d'entreprise dans le cadre du développement de l'emploi et de l'économie.

## Sous-préfecture de Béziers : nouveaux titres de séjour

La préfecture de Montpellier et la sous-préfecture de Béziers indiquent, dans un communiqué relatif aux titres de séjour délivrés par les préfectures, que : " Conformément à la réglementation européenne, la sécurité des titres de séjour délivrés par les préfectures et sous-préfectures aux ressortissants étrangers va être renforcée pour intégrer des données biométriques, à savoir la photographie et les empreintes digitales du bénéficiaire. Ainsi, un nouveau modèle de titre de séjour pour les ressortissants de pays tiers est entré en vigueur au début du mois d'août, intégrant dans un premier temps la photographie numérisée du demandeur, puis dans un deuxième temps les empreintes digitales de l'intéressé. A court terme, tous les ressortissants étrangers devront être reçus à la préfecture ou à la sous-préfecture, pour les communes relevant de l'arrondissement de Béziers ; en effet seuls les services de la sous-préfecture seront équipés en stations biométriques. Par conséquent, les ressortissants étrangers ne pourront plus déposer leur dossier de demande en mairie mais devront se déplacer en sous-préfecture. Afin d'organiser ce transfert de réception des dossiers et de mettre en adéquation les futurs besoins avec les capacités d'accueil actuelles, ce transfert d'accueil sera progressif et s'achèvera au mois de mai 2012, selon le schéma suivant " :

### Date de réception des dossiers en sous-préfecture

- 1<sup>er</sup> septembre 2011
- 1<sup>er</sup> octobre 2011
- 1<sup>er</sup> octobre 2011
- 1<sup>er</sup> novembre 2011
- 1<sup>er</sup> novembre 2011
- 1<sup>er</sup> novembre 2011
- 1<sup>er</sup> décembre 2011
- 1<sup>er</sup> décembre 2011
- 1<sup>er</sup> janvier 2012
- 1<sup>er</sup> février 2012
- 1<sup>er</sup> février 2012
- 1<sup>er</sup> février 2012
- 1<sup>er</sup> mars 2012
- 1<sup>er</sup> mars 2012
- 1<sup>er</sup> mars 2012
- 1<sup>er</sup> avril 2012
- 1<sup>er</sup> mai 2012
- 1<sup>er</sup> mai 2012

### Communes des cantons de :

- BEDARIEUX
- OLARGUES
- SAINT-PONS-DE-THOMIERES
- OLONZAC
- SAINT-GERVAIS-SUR-MARE
- LA SALVETAT SUR AGOUT
- MURVIEL-LES-BEZIERS
- SAINT-CHINIAN
- AGDE
- BEZIERS II
- FLORENSAC
- SERVIAN
- BEZIERS III
- BEZIERS IV
- MONTAGNAC
- PEZENAS
- CAPESTANG
- ROUJAN

Afin d'améliorer l'accueil de ces usagers, des travaux d'aménagement sont programmés et les horaires d'ouverture des guichets du service étranger vont être revus. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011, le service étranger ouvrira ses guichets tous les jours, de 8h30 à 11h30.

Les ressortissants étrangers résidant à Béziers, puis progressivement ceux résidant dans les autres communes, et au fur et à mesure du transfert, qui doivent déposer un dossier à la sous-préfecture, seront invités à prendre un rendez-vous. Une permanence téléphonique sera assurée à cet effet de 14h00 à 15h30 du lundi au jeudi au 04 67 36 70 38.

## " Le Refuge " reconnu d'utilité publique Une première pour une association de lutte contre l'homophobie

L'association nationale Le Refuge, dont le siège est à Montpellier, vient d'être reconnue d'utilité publique par un décret du 16 août 2011. L'Etat reconnaît ainsi officiellement le caractère essentiel du soutien que Le Refuge apporte aux jeunes gays rejetés par leur entourage et entérine la dimension nationale de la lutte contre l'homophobie.

" Nous sommes la première association de lutte contre l'homophobie à obtenir cette reconnaissance, commente Nicolas NOQUIER, son président. Cela légitime notre action et va renforcer notre visibilité ".

Désormais habilitée à recevoir des donations et des legs en plus des dons manuels, Le Refuge espère poursuivre son développement en France au profit des jeunes homosexuels, lesbiennes, transsexuels et bisexuels en détresse. L'association vient d'ouvrir de nouvelles antennes à Toulouse, à Lille et à la Réunion, quatre places supplémentaires d'hébergement sur Paris et des locaux d'accueil de jour à Lyon et à Marseille. Elle projette aussi la création de clubs départementaux dans toute la France pour ancrer son action au plus près du terrain.

### Le Refuge en bref

- Seule structure en France, conventionnée par l'Etat et reconnue d'utilité publique, à proposer un hébergement temporaire et un accompagnement social, médical et psychologique aux jeunes majeurs, filles et garçons, victimes d'homophobie.
- 24 places d'hébergement à Montpellier, Paris, Lyon et Marseille en maisons-relais pour plus de 300 demandes d'admission par an.
- 800 adhérents.
- Ligne d'urgence nationale 24h/24 : 06 31 59 69 50.
- Siège social : 2, rue Germain - 34000 Montpellier <http://www.le-refuge.org>